

## 5 recommandations pour développer l'économie sociale et solidaire (ESS) en Guyane

Dans le cadre du mouvement social que connaît actuellement la Guyane, et que la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS)<sup>1</sup> soutient, une plateforme de revendications rassemblant les différents collectifs s'est constituée dans le week-end, afin de centraliser les attentes et besoins des organisations socio-professionnelles.

Malgré les difficultés structurelles auxquelles les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) guyanaise n'échappent pas, nous sommes profondément convaincus que l'ESS est une opportunité de développement pertinente pour la Guyane. Soucieuses de l'intérêt général, les entreprises de l'ESS innovent, facilitent la création d'emplois et répondent aux besoins des populations au quotidien (social, entrepreneuriat, santé, éducation, jeunesse, environnement, culture, insertion...).

Nous rappelons que l'ESS représente **9,2% des salariés de la Guyane, soit plus de 4 000 salariés<sup>2</sup>**.

La CRESS de Guyane, en tant qu'organisation représentative de l'ESS sur notre territoire, a tenu à contribuer au mouvement en adressant ce dimanche à la plateforme de revendications, 5 recommandations précises pour assurer le développement de l'ESS en Guyane. Portant sur des thématiques propres à l'ensemble des structures de l'ESS (emploi, financement, mutualisation de locaux...), elles appellent à des réponses concrètes qui doivent être entendues par l'ensemble des décideurs politiques :

### 1. **Impulser une dynamique d'emploi dans l'ESS**

500 contrats CUI-CAE financé à 90% sans condition d'éligibilité des publics.

### 2. **Déployer les mêmes dispositifs d'accès à la trésorerie en Guyane qu'en métropole**

Implantation régionale de France Active et du Crédit Coopératif (banque de l'économie sociale et solidaire).

### 3. **Allouer un fonds de financement annuel des structures ESS (pas simplement les actions) dont 50 000 € pour le fonctionnement de la CRESS**

Fonds minimum nécessaire pour impulser un développement de l'ESS en Guyane.

### 4. **Régionaliser les appels à projets nationaux**

Rétablir une égalité entre les territoires sur l'accès aux fonds alloués au niveau national.

### 5. **Attribuer des locaux inoccupés aux acteurs de l'ESS**

Regrouper les différents réseaux de l'ESS et développer des services mutualisés.

---

#### Contact :

**Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Guyane**  
BP 20272 – 97326 CAYENNE Cedex  
**0694 99 46 84 - [cress973@laposte.net](mailto:cress973@laposte.net) - Facebook : Cress Guyane**

---

<sup>1</sup> La Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) fédère 26 structures représentant divers secteurs de l'ESS dont les principales têtes de réseau régionales (APROSEP, GRAINE Guyane, ANCRAGE Guyane, Guyane Promo Santé, Mutualité Française de Guyane)

<sup>2</sup> Source : Observatoire National de l'ESS, d'après INSEE CLAP DADS 2013